RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

ARRETE CONJOINT PORTANT PROGRAMMATION DES EVALUATIONS DE LA QUALITE DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX DONT L'AUTORISATION EST DELIVREE CONJOINTEMENT PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL ET LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE POUR LES ANNNES 2024 A 2028

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SOMME CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Vu Le code général des collectivités territoriales ;

Vu Le code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article L.312-1, L.312-8, L.313-3 et D.312-204 ;

Vu L'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu Le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu Le décret n°2021-1476 du 12 novembre 2021 relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux et notamment son article 2 ;

Vu Le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France - M. Hugo GILARDI ;

Vu L'instruction du 28 juin 2023 relative à la mise en œuvre de l'évaluation des activités et de la qualité des prestations délivrées dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Considérant que les ESSMS doivent transmettre tous les cinq ans les résultats d'évaluation de la qualité de leurs prestations.

Considérant que les autorités de tutelle diffusent un nouvel arrêté de programmation des évaluations chaque année avant le 31 décembre pour la période des cinq années suivantes.

ARRÊTENT

Article 1

La programmation pluriannuelle des échéances prévisionnelles de transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux dont l'autorisation est délivrée conformément au d) de l'article L.313-3 du code de l'action sociale et des familles est arrêtée conformément aux annexes du présent arrêté. Cette

programmation porte sur la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2028. Les annexes précisent l'identification des établissements et services concernés ainsi que la date prévisionnelle de l'évaluation.

Article 2

Cette programmation fera l'objet d'une révision au plus tard au 31 décembre de chaque année pour la période des cinq années suivantes. Elle peut notamment être modifiée pour tenir compte de changements intervenus dans la situation des établissements et services concernés.

Article 3

Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité compétente dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa mise en ligne. Il peut, dans les mêmes délais, également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif d'Amiens, sise 14 rue Lemerchier – 80011-Amiens par voie postale ou via l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr

Article 4

La directrice de l'offre médico-sociale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France et le directeur général des services par intérim du département de la Somme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France et mis en ligne sur le site Internet du département de la Somme : www.somme.fr

Fait en deux exemplaires
A Lille, le 29 DEC. 2023

Le Directeur général de l'Agence Régionale De Santé Hauts-de-France

Pour le Directeur général et par délégation
Le Directeur adjoint de l'Offre Médico-Sociale
Matthieu ZUBA

Le Président du Conseil départemental de la Somme

Stéphane HAUSSOULIER

2 annexes en pièces jointes

ANNEXE 1

Relative à la programmation du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2028 de transmission des rapports d'évaluation des établissements médico-sociaux "EHPAD et personnes en situation de handicap" autorisés par le Directeur général de l'ARS Hauts-de-France et le Président du Conseil départemental de la Somme

Année de transmission du rapport	Échéance trimestrielle de transmission du rapport	Organismes gestionnaire		ESMS concernés			
		Raison sociale	N° FINESS juridique	Nom ESMS	Commune ESMS	N° FINESS géographique	Date de référence de renouvellement de l'autorisation
2024	1er trimestre	Mutuelle Bien Vieillir	340009349	AJ Les Magnolias	Abbeville	800015638	04/04/2022
	2ème trimestre	CCAS Hornoy-le-Bourg	800006033	EHPAD Résidence Daniel Croizé	Hornoy-Le-Bourg	800005456	03/01/2017
	4ème trimestre	Association Polygone	800001349	SAMSAH Polygone Amiens	Amiens	800017972	07/10/2011
			800001349	SAMSAH Est du département de la Somme	Péronne	800019382	20/07/2016
		CH Péronne	800000093	EHPAD du CH de Péronne	Péronne	800006181	03/01/2017
		CHI Montdidier-Roye	800000085	EHPAD Résidence de l'Avre et Santerre	Roye	800005712	03/01/2017
				EHPAD Résidence Lucien Vivien	Montdidier	800004186	03/01/2017
		EHPAD Public autonome	800000994	EHPAD Résidence Sainte Radegonde	Athies	800000770	03/01/2017
		EHPAD Public autonome	800001083	EHPAD Résidence La Forêt	Crécy-en-Ponthieu	800002297	03/01/2017
		EPISSOS	800017352	EAM Poix-de-Picardie	Poix-de-Picardie	800014409	29/01/2022
		EPMS Amiens	800017543	EHPAD Les Quatre Chênes (Lescouvés)	Amiens	800004228	03/01/2017
				EHPAD Paul Claudel		800020422	03/01/2017
				EHPAD Résidence Château de Montières		800010282	03/01/2017
				EHPAD Résidence Léon Burckel		800004251	03/01/2017
		FASSIC	800001240	EAM Harbonnières	Harbonnières	800011389	03/02/2019
		Groupe Colisée	330050899	EHPAD Résidence de la Baie d'Authie	Fort-Mahon-Plage	800010597	03/01/2017
		SAS Le Parc des Vignes	800003238	EHPAD Les Jardins d'Henriville	Amiens	800010589	03/01/2017
2025	4ème trimestre	ADACA	800001786	EHPAD Résidence Le Domaine	Acheux-en-Amiénois	800003352	03/01/2017
		Association Saint Joseph de la Sainte Famille	800014896	EHPAD Résidence Saint-Joseph	Cagny	800014904	03/01/2017
		CH Abbeville	800000028	CAMSP Abbeville	Abbeville	800009508	03/01/2017
		CH Doullens	800000069	EHPAD CH Doullens	Doullens	800007650	03/01/2017
		CHU Amiens	800000044	CAMSP Amiens	Amiens	800008690	03/01/2017
		EHPAD Public autonome	800001059	EHPAD Fondation Camus	Epehy	800002255	03/01/2017
		EHPAD Public autonome	800001091	EHPAD Résidence Saint Nicolas	Domart-en-Ponthieu	800002305	03/01/2017
		EPSMS Seneos	800001109	EHPAD Florentine Carnoy	Warloy-Baillon	800002206	03/01/2017
				EHPAD Odette Calfy	Longueau	800009375	03/01/2017
				EHPAD Résidence Firmin-Dieu	Villers-Bretonneux	800002339	03/01/2017
				EHPAD Résidence Hippolyte Noiret	Fouilloy	800002313	03/01/2017
				EHPAD Résidence La Clé des Champs	Moreuil	800000630	03/01/2017
				EHPAD Résidence Louise Marais d'Arc	Bray-sur-Somme	800000655	03/01/2017
		EPSOMS	800016610	SAMSAH Amiens EPSOMS	Amiens	800013369	23/06/2021
		FASSIC	800001240	EHPAD La Neuville	Amiens	800000796	03/01/2017
				EHPAD Résidence Marie-Marthe		800003923	03/01/2017
				EHPAD Résidence Saint Antoine	Conty	800000762	03/01/2017
		Polyclinique de Picardie	800002982	EHPAD Résidence du Val d'Ancre	Albert	800015505	03/01/2017

Année de transmission du rapport	Échéance trimestrielle de transmission du rapport	Organismes gestionnaire		ESMS concernés			
		Raison sociale	N° FINESS juridique	Nom ESMS	Commune ESMS	N° FINESS géographique	Date de référence de renouvellement de l'autorisation
2026	4ème trimestre	APF France Handicap	750719239	SAMSAH Amiens APF	Amiens	800019184	11/12/2015
		Autisme et Familles	620027185	EAM du Coquelicot	Bray-sur-Somme	800016818	23/06/2008
		EHPAD Public autonome	800000960	EHPAD de Saint-Riquier	Saint-Riquier	800000739	03/01/2017
		EHPAD Public autonome	800000978	EHPAD Résidence du Parc	Nesle	800000747	03/01/2017
		EHPAD Public autonome	800001117	EHPAD Résidence Mathilde d'Yseu	Picquigny	800002321	03/01/2017
		EPISSOS	800017352	EAM sans hébergement	Amiens	800019887	24/11/2017
				EHPAD Airaines	Airaines	800002289	03/01/2017
				EHPAD de Oisemont	Oisemont	800000622	03/01/2017
				EHPAD Résidence Les Évoissons	Poix-de-Picardie	800003915	03/01/2017
		Petites Sœurs des Pauvres	800002958	EHPAD Ma Maison	Amiens	800009052	03/01/2017
		SA ORPEA	920030152	EHPAD Saint Fursy	Péronne	800010571	03/01/2017
		SA Philogeris	800001281	EHPAD Résidence Vallée de la Luce	Caix	800004285	03/01/2017
2027	2ème trimestre	CH Albert	800000036	EHPAD Résidence Rose de Picardie	Albert	800006330	03/01/2017
		CH Corbie	800000051	EHPAD Gambetta	Corbie	800006512	03/01/2017
		CHIBS	800000135	EHPAD du CHIBS	Rue	800004061	03/01/2017
					Saint-Valéry-Sur-Somme	800006207	03/01/2017
		EHPAD Public autonome	800000929	EHPAD Coiret-Chevalier	Cayeux-Sur-Mer	800000648	03/01/2017
	3ème trimestre	CSIM Syndicat	800000986	EHPAD Résidence Joseph Petit	Friville-Escarbotin	800000754	03/01/2017
	4ème trimestre	ADAPEI 80	800006058	EAM Nouvion-en-Ponthieu	Nouvion en Ponthieu	800016099	08/06/2022
				EAM sans hébergement	Nouvion	800016099	09/12/2018
		UGECAM	590039863	EHPAD Résidence des Pays de Somme	Woincourt	800005670	03/01/2017
2028	1er trimestre	CHU Amiens	800000044	AJ Saint Victor	Amiens	800017196	16/09/2009
				EHPAD Saint Victor		800016990	23/01/2009
		FASSIC	800001240	EAM Bacouel-sur-Selle	Bacouel-sur-Selle	800016792	23/06/2008
		Korian	750056335	EHPAD Korian Les Trois Rives	Gamaches	800017204	04/11/2009
	4ème trimestre	ACIS France	590035762	EHPAD Résidence Notre Dame de France	Abbeville	800004244	03/01/2017
		CH Abbeville	800000028	EHPAD Résidence Vauban Georges Dumont	Abbeville	800003998	03/01/2017
		CH Ham	800000077	EHPAD du CH Ham	Ham	800006215	03/01/2017
		FASSIC	800001240	EAM Verpillières	Verpillières	800017105	24/06/2009
		Korian SA	800001299	EHPAD La Rivière Bleue	Ercheu	800004293	03/01/2017
		La Nouvelle Forge	600107049	SAMSAH Vallée de la Somme	Abbeville	800019556	20/07/2016
		SAS Medotels	250015658	EHPAD Résidence Korian Samarobriva	Amiens	800010472	03/01/2017
		LADAPT	930019484	EAM Amiens	Amiens	800016966	05/01/2009

ANNEXE 2

Relative à la programmation du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2028 de transmission des rapports d'évaluation des établissements médico-sociaux "SPASAD" autorisés par le Directeur général de l'ARS Hauts-de-France et le Président du Conseil départemental de la Somme

Année de transmission du rapport	Échéance trimestrielle de transmission du rapport	Organismes gestionnaire		ESMS concernés			
		Raison sociale	N° FINESS juridique	Nom ESMS	Commune ESMS	N° FINESS géographique	Date de référence de renouvellement de l'autorisation
2025	3ème trimestre	ADACA	800001786	SPASAD	Acheux-en-Amiénois	800007528	07/10/2011
		Croix-Rouge française	750721334	SPASAD d'Amiens	Amiens	800017345	31/05/2010